

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n° 36/2024

Finances Locales – Divers

Aliénation de divers matériels

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 6/2022, portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 10° « de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros »

Considérant l'offre de reprise de la tondeuse John Deere immatriculée BQ-092-CZ, inventaire N°201100013 formulée par l'entreprise UNIVERT MOTOCULTURE, située 35 avenue Léon Blum 87350 PANAZOL.

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DECIDE

ARTICLE 1 : de céder la tondeuse John Deere immatriculée BQ-092-CZ, inventaire N°201100013 au prix de de 3 600€.

ARTICLE 2 : la recette sera portée au budget principal exercice 2024 article 775.

ARTICLE 3 : le Directeur Général des Services de la Mairie du Palais sur Vienne est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publiée. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 22 mai 2024
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 23-05-2024
Publié le : 23-05-2024



[RESILIE] LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 362024 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 22/05/2024

Objet : Aliénation de divers matériels

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 23/05/2024 Agent de transmission : Agnes RONDEAU

Acte : 36-2024_Aliénation de divers matériels.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20240522-362024-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 23/05/2024